

Séance du 18 octobre 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	22
Date de la convocation		
10/10/2024		
Date d’Affichage		
21/10/2024		

DCM N° 2024-62

L’an deux mil vingt-quatre

Et le dix-huit octobre

à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune s’est réuni en présentiel avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

18 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGIO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, CROCE-AJACCIO Catherine, PASQUALINI Maurice, MALAFONTE Christine, FABRIZY Bernard, BERTOLUCCI Marie Christine, VEISON MARCELLI Nathalie, LOMBARDO Florence, CASANOVA Jean-Pierre, FICO Aurélie, MARTEL Enzo.

4 Membres absents excusés (procurations) :

M. SILVESTRI Dominique a donné procuration à M. PASQUALINI Maurice

Mme UGOLINI Nuria a donné procuration à Mme ALBERTINI Francine

M. SIMONI Pierre Baptiste a donné procuration à M. BATTESTI Gilles

Mme PORTA Marine a donné procuration à Mme SIMONI-PIACENTINI Céline

7 Absents : MURATI Carine, CAMUZAT Alexandre, DARNAUD Laure, MALPELI Stéphane, GIAFFERI Michael, LECA Jean Louis, NAPPO Michelle.

Madame BERTOLUCCI Marie-Christine est nommée secrétaire.

**Objet de la délibération**  
Subvention pour un voyage scolaire Lycée Paul Vincensini

Madame Francine ALBERTINI, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires, expose la demande de subvention d’un enseignant du Lycée Paul Vincensini qui sollicite une aide pour la réalisation d’un projet d’action éducative visant à travailler sur les écosystèmes arctiques marins et terrestres à Nuuk au Groenland. Elle expose que 1/3 des élèves concernés par ce projet ainsi qu’un enseignant sont domiciliés sur la commune. Aussi, elle propose de verser une subvention de 500 € au Lycée Paul Vincensini.

OUI l’exposé de Madame Francine ALBERTINI, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité :

**DECIDE**

- D’accepter cette proposition de verser une aide financière de 500 € au Lycée Paul Vincensini pour permettre aux élèves de réaliser un séjour scolaire à Nuuk au Groenland.

**DIT**

- Que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2024 chapitre 65

**CHARGE**

- Le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE

Michel SIMONPIETRI

